

en 1736, « appelé par son maître à présent retiré en qualité d'armateur à La Fosse à recevoir la liberté pour tous les services rendus en Guinée, où comme interprète il a su empêcher les révoltes de nègres », ou encore le jeune Satinne (notice 981), amené en 1739 à 9 ans de la côte de Guinée pour le compte d'un négociant de La Fosse, « appelé par ce dernier à recevoir une instruction catholique et apprendre le métier de tonnelier, à servir en qualité d'interprète et à prévenir les complots de nègres ».

La situation des hommes libres, affranchis, très minoritaires, varie en fonction du contexte social et géographique. À Nantes, ils constituent un groupe où apparaissent des solidarités (cf. le cas de Catherine, notice 1633). Il s'est formé une sorte d'élite noire, par exemple, évoquée par Guy Saupin à propos de Gabriel Constant (notice 2758) ; mais, comme le montre ce cas pourtant exceptionnel, l'affranchissement ne libère pas l'ancien esclave de toute sujétion, notamment économique.

À l'heure où les centres de recherche se mondialisent et croisent leurs données, ce volume est appelé à devenir un indispensable ouvrage de référence.

Jean QUÉNIART

Christophe-Michel RUFFELET, *Les Annales briochines 1771. Saint-Brieuc : histoire d'une ville et d'un diocèse*, éd. dirigée par Olivier CHARLES, Préface de Geoffroy de Longuemar, Rennes, Société d'émulation des Côtes-d'Armor/Presses universitaires de Rennes, coll. « Mémoire commune », 2013, 625 p.

Son ancrage local et ses propres travaux – en particulier sa thèse sur *Les Chanoines de Bretagne* – conféraient à Olivier Charles une double légitimité pour coordonner cet ouvrage, entouré d'une quinzaine d'historiens. Le noyau dur, qui donne à l'ouvrage son titre principal, est la réédition critique de l'ouvrage du chanoine Ruffelet, *Abrégé chronologique de l'Histoire ecclésiastique, civile et littéraire du diocèse de Saint-Brieuc*. Mais celui-ci n'occupe que la troisième partie du livre (p. 205-355). L'auteur lui-même l'a fait suivre d'une série de vingt-quatre notes (p. 357-438) : listes des trèves, paroisses et évêques du diocèse, listes, aussi, des gouverneurs, sénéchaux, maires et syndics de la ville. Pourquoi Ruffelet a-t-il donné à lire ce matériau sous cette forme hétéroclite ? Est-ce, selon l'hypothèse avancée p. 199, pour préparer de futurs travaux, rédiger une histoire générale du diocèse, comme il l'annonce lui-même ? Agit-il surtout par patriotisme local, désireux de faire connaître un diocèse qui, par rapport à ses voisins, est victime d'un certain « déficit de notoriété », comme l'écrit Georges Provost qui met l'accent sur l'étrangeté du cadre diocésain – les grands travaux d'érudition se font alors à l'échelle de la Bretagne – mais voit dans l'ouvrage une contribution, consciente ou non, à la construction d'une identité diocésaine ? Ne souhaite-t-il pas conforter, à un tournant de sa carrière, sa stature intellectuelle ? Son travail est à cet égard, unique non seulement pour Saint-Brieuc mais, au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour toute la Bretagne.

Ruffelet (1725-1806) le publie en effet en 1771, l'année même où, vingt-deux ans après avoir été ordonné prêtre, il devient chanoine à la collégiale Saint-Guillaume. Son ambition sociale et intellectuelle, son intérêt matériel le poussent à tenter d'obtenir une prébende au chapitre cathédral ; mais il n'y entre qu'en 1789, après deux tentatives infructueuses. Enfermé à l'époque de la Terreur, libéré au début de 1795, il devient à 78 ans, chanoine du nouveau chapitre cathédral, dépourvu de tout pouvoir. C'est un chanoine érudit : il possède des collections et un cabinet scientifiques, et surtout des livres, beaucoup de livres. Sa bibliothèque, qui occupe deux des quatre pièces de sa maison, compte, en 1794, 4 700 volumes ; c'est une des plus importantes de la province, qui ne peut être comparée, souligne au passage Gauthier Aubert, qu'à celle du président de Robien ; il est, lui aussi, un homme curieux des avancées de la science. Seul un tiers de sa bibliothèque, moins de la moitié si on y ajoute le droit canon et l'histoire ecclésiastique, se rattache au secteur religieux. Les sciences naturelles y tiennent autant de place que la théologie. Il fait partie de ces chanoines historiens relativement rares en Bretagne par comparaison avec d'autres provinces (*cf.* cartes, p. 71-72).

Les annotations, œuvre collective de l'ensemble des contributeurs, dépassent très largement par leur ampleur – plus importante souvent que le texte lui-même – et leur contenu de simples notes. Certaines constituent en elles-mêmes sur tel ou tel sujet abordé, même de manière très incidente, par le chanoine, de véritables mises au point bibliographiques et critiques sur les problèmes et les débats qui, au cours des siècles et jusqu'à nos jours, ont marqué l'histoire et l'historiographie de la province. Elles sont un véritable contrepoint savant et étoffé au travail de Ruffelet. Le principe même de la rédaction des *Annales* – partant des « temps qui ont précédé la venue de Jésus-Christ » – a permis de réunir à cet effet une chaîne diversifiée de spécialistes. Leur apport érudit, appuyé sur nombre de références archivistiques et bibliographiques, enrichit considérablement l'intérêt du texte, ainsi précisé, commenté et confronté à nos savoirs actuels.

La dizaine de contributions thématiques, par nature moins directement dépendantes des pages de Ruffelet, lui apporte un ensemble d'éclairages complémentaires, en élargit les perspectives et en marque à la fois les richesses, mais aussi les limites. Gauthier Aubert aide à situer l'auteur dans le cadre plus général de l'érudition et de la pratique de l'histoire et de ses enjeux dans la Bretagne d'Ancien Régime. Nicolas Mathieu fait le lien entre sa connaissance de l'Antiquité et son imposante bibliothèque. Ruffelet est très averti des controverses qui opposent au sujet de l'Antiquité bretonne Gaulois, Germains et Romains. N. Mathieu voit en lui un véritable historien, un archéologue qui ne se borne pas aux textes, mais qui est borné par les connaissances disponibles à son époque.

Les limites du travail de Ruffelet sont cependant marquées par plusieurs commentateurs. Yann Lagadec en évoque les « œillères ». Il y souligne l'absence des données démographiques ou de conscience des « tensions » qui fragmentent

la société, pratiquement réduite à une centaine de familles nobles. Ruffelet décrit une société de privilégiés. Il ignore le monde rural, très en retrait sur ce point par rapport à certains de ses contemporains comme Ogée. La bourgeoisie marchande, les armateurs sont hors de son champ de vision ; l'étude économique privilégie l'anecdotique. L'importance dans cette région côtière du fait militaire, de la présence des soldats, de l'armée royale, est ignorée, rétrécie à l'évocation de grands noms. Sa ville est celle d'un privilégié, d'un homme de cabinet à l'abri du besoin. G. Provost marque lui aussi la surreprésentation dans les *Annales briochines* de la ville de Saint-Brieuc, et l'ombre dans laquelle est laissée la partie bretonnante du diocèse.

Mais quelle ville nous décrit le chanoine ? Christian Kermoal le précise dès la première ligne de son intervention : qui voudra trouver dans les *Annales briochines* des indications sur le Saint-Brieuc de l'époque sera sans doute fort déçu... Les notations de Ruffelet donnent de la ville une description statique, enfoncée dans son passé, une « belle endormie » où il ne distingue pas les germes de changement susceptibles de s'y manifester. Une vision, en somme, de cabinet.

On le voit, ces *Annales*, même en tenant compte du statut et des connaissances des disciplines au moment où il les rédige, souffrent au regard de nos exigences actuelles de bien des manques. Mais ses lacunes sont finalement bénéfiques, car elles ont suscité par l'ampleur des annotations et la qualité des différentes contributions un fort enrichissement du travail de Ruffelet qui en a été l'occasion. On soulignera enfin l'imposant appareil scientifique qui entoure les textes proprement dits : outre les notes déjà évoquées, une trentaine de pages d'« outils », qui éclairent ou précisent tel ou tel aspect, une bibliographie et enfin, sur plus de soixante pages, un triple index des noms de personnes, de lieux et de matières qui fait de ce volume, au-delà même de Ruffelet, un véritable instrument de travail. Il faut remercier vivement Olivier Charles d'avoir été le maître d'œuvre de cette entreprise collective, et la Société d'émulation des Côtes-d'Armor de l'avoir soutenue et accompagnée.

Jean QUÉNIART

Jean-Pierre GOUBERT, *Malades et médecins à Saint-Malo à la veille de la Révolution*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, 166 p.

Nul autre que Jean-Pierre Goubert n'était mieux placé pour broser un tableau détaillé de l'état de la médicalisation dans le pays de Saint-Malo à la veille de la Révolution française. De l'histoire de la santé en cette période charnière, il est en effet un éminent spécialiste, connu pour ses multiples travaux traitant aussi bien des patients et des professions soignantes que des maladies et de leurs déterminants. De cette histoire vue sous l'angle régional, il a également une longue et parfaite connaissance ; sa thèse consacrée aux *Malades et médecins en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle* et soutenue à Rennes au début des années 1970 en a posé les premiers jalons.